

Multiplication des semences potagères

Objectifs

- Savoir comment réaliser soi-même ses semences potagères ;
- Savoir dans quel cas et pour quelle(s) espèce(s) il est pertinent de le faire ;
- Acquérir les connaissances de base pour sélectionner des semences potagères ;
- Appréhender l'organisation à mettre en place pour produire des semences paysannes.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Présentation de la Maison des semences paysannes du Lot et de son fonctionnement collectif ;
- Les grandes étapes de la multiplication, calendrier et organisation de l'espace ;
- Comprendre comment les plantes s'adaptent à leur environnement, comment éviter les dégénérescences et les différents moyens de sélection qui en découle : bases en botanique et génétique ;
- Techniques de sélection et critères de sélection des portes-graines ;
- Tri, stockage, qualité des semences.

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

28 juil 2021
09:30 - 17:30 (7hrs)

46120 Aynac

Maison des Semences Paysannes

13 oct 2021
09:30 - 17:30 (7hrs)

46 à définir

Maison des Semences Paysannes

Financier(s)



Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 13/10/2021

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Nos formations sont à prix libre pour les personnes non éligibles.

Plus de renseignements

Aurore Péguin
formation-adearlot@orange.fr
ADEAR du Lot
46320 ASSIER

Tel. 07 86 81 56 50
N° d'organisme de formation : 73 46 00282 46

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %

Repas partagé



Modalités d'accès : Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription, 10 jours avant la formation.